

n.° 869

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE LYON

Année scolaire 1928-1929 — N° 176

LE CHEVAL CAMARGUE

Son élevage. Son amélioration



THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON

et soutenue publiquement le

10 JUIN 1929

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

PAR

Georges MATHIEU

Né le 7 Mars 1904 à SI-CHAPTES (Gard)



LYON

Imprimerie BOSC Frères & RIOU

42, Quai Gailleton, 42

1929

LE CHEVAL CAMARGUE
Son élevage. Son amélioration

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE LYON

Année scolaire 1928-1929 — N° 176

LE CHEVAL CAMARGUE

Son élevage. Son amélioration

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON

et soutenue publiquement le 10 JUIN 1929

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

PAR

Georges MATHIEU

Né le 7 Mars 1904 à St-CHAPTES (Gard)



LYON

Imprimerie BOSC Frères & RIOU

42, Quai Gailleton, 42

1929

PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON

Directeur..... M. CH. PORCHER.
Directeur honoraire. M. F.-X. LESBRE.
Professeur honoraire M. ALFRED FAURE, ancien Directeur.

PROFESSEURS

Physique et chimie médicale, Pharmacie, Toxicologie..	MM. PORCHER
Botanique médicale et fourragère, Zoologie médicale, Parasitologie et Maladies parasitaires.....	MAROTEL
Anatomie descriptive des animaux domestiques, Téra- tologie, Extérieur	TAGAND. JUNG
Physiologie, Thérapeutique générale, Matière médicale Histologie et Embryologie, Anatomie pathologique, Inspection des denrées alimentaires et des établis- sements classés soumis au contrôle vétérinaire...	BALL
Pathologie médicale des Equidés et des Carnassiers, Clinique, Sémiologie et Propédeutique, Jurispru- dence vétérinaire	CADEAC
Pathologie chirurgicale des Equidés et des Carnas- siers, Clinique, Anatomie chirurgicale, Médecine opératoire	DOUVILLE
Pathologie bovine, ovine, caprine, porcine et aviaire. Clinique, Médecine opératoire, Obstétrique.....	CUNY
Pathologie générale et Microbiologie, Maladies micro- biennes et police sanitaire, Clinique.....	BASSET LETARD
Hygiène et Agronomie, Zootechnie et Economie rurale.	

CHEFS DE TRAVAUX

MM. AUGER. M. TAPERNOUX, agrégé.
LOMBARD.

EXAMINATEURS DE LA THÈSE

Président : M. le D^r LATARJET, Professeur à la Faculté de Médecine
Officier de la Légion d'honneur.

Assesseurs : M. LETARD, Professeur à l'École Vétérinaire.

M. CADÉAC, Professeur à l'École Vétérinaire, Chevalier de la
Légion d'honneur.

La Faculté de Médecine et l'École Vétérinaire déclarent que les
opinions émises dans les dissertations qui leur sont présentées doivent
être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent
leur donner ni approbation ni improbation.

A MON JURY DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR LATARJET

Professeur à la Faculté de Médecine

MONSIEUR LE PROFESSEUR LETARD

MONSIEUR LE PROFESSEUR TAGAND

Professeurs à l'École Vétérinaire

A MON PÈRE ET A MA MÈRE

Témoignage de ma profonde affec-
tion.

A TOUS CEUX QUE J'AIME

Avant-Propos

La zootechnie est déjà riche en précieux documents sur la question que nous nous proposons de développer ici. De nombreux travaux ont été publiés sur le cheval Camargue, mais souvent incomplets. En outre nos races animales sont en évolution incessante : l'orientation à leur donner varie avec les conditions économiques perpétuellement changeantes. C'est pourquoi il nous a paru intéressant de rappeler dans ces quelques pages, non seulement les données essentielles déjà publiées à ce sujet, mais d'y ajouter quelques considérations personnelles que nous a dictées l'observation du Camargue, envisagé au point de vue de son exploitation actuelle.

Le sujet est extrêmement vaste, et s'il fallait l'envisager dans tous ses détails, ce serait un travail de longue haleine qu'il nous serait impossible d'élaborer devant l'obligation de satisfaire aux exigences professionnelles.

Nous nous bornerons à étudier rapidement cette thèse ce que fut la race Camargue, aujourd'hui et ce qu'elle pourrait devenir. Nous intéressait sérieusement à elle.

En France, les races indigènes ont été souvent abâtardies, soit par incurie, soit par suite de dangereux errements, au point qu'elles ont failli cent fois être à jamais perdues.

Ces erreurs, dont la race Camargue a été une des principales victimes, ont fait que la riche pépinière de chevaux que possède cette région, n'a pas donné les résultats merveilleux qu'on aurait pu en retirer, si elle avait été exploitée d'une façon rationnelle et intelligente.

L'importance de cette petite tribu de chevaux est bien maigre si nous la comparons à celle de beaucoup d'autres races françaises, et cependant par le nombre des services, tous locaux il est vrai, qu'elle a rendus, elle mérite d'être mieux connue et appréciée à sa juste valeur.

Loin d'encourager son amélioration on n'a fait bien souvent que la combattre. Sans raisons, on a proclamé le peu d'intérêt que présentaient des chevaux destinés fatalement à disparaître sous peu, abâtardis qu'ils étaient par les influences inhérentes au milieu dans lequel ils vivaient, abandonnés ou à peu près à eux-mêmes depuis de longs siècles, et sélectionnés par la seule « lutte pour la vie ». Tels qu'ils étaient, ils suffisaient, disait-on, aux besoins du pays, alors que, moins rustiques, il ne vivraient que difficilement et retomberaient dans leurs défauts primitifs.

Cette opinion ne fut heureusement pas celle de tous les hippologues. Au cours des siècles, de timides essais d'amélioration furent tentés, mais, hélas, tous abandonnés sitôt qu'entrepris, malgré des résultats souvent

prometteurs. Aussi, loin de nous désintéresser d'une étude sur le cheval Camargue, nous la regarderons comme étant très digne d'attention, à l'heure où pour relever notre commerce nous devons suffire à nos besoins nombreux, sans secours étrangers, et retirer de notre élevage toutes les richesses qu'il peut renfermer.

Les progrès actuels de la mécanique, objecteront quelques adversaires du cheval, pourraient nous faire croire à l'inutilité qu'il y a désormais à améliorer une race chevaline. Qu'ils se détrompent, l'engouement pour l'automobile aura son temps ; le cheval, ce moyen de locomotion bien lent et bien primitif, jouera toujours un rôle des plus importants dans de nombreuses branches de notre économie nationale. L'homme ne pourra jamais l'exclure de ses travaux quotidiens ; ses façons de l'utiliser pourront varier sans doute, mais ce noble animal n'en restera pas moins un élément indispensable d'activité et un facteur de richesses de tout premier ordre. C'est pourquoi, quelques considérations sur la race chevaline Camargue, nous ont semblé présenter un intérêt suffisant pour que nous risquions de l'aborder, malgré les nombreuses difficultés qu'elles comportent.

Notre but sera d'attirer l'attention des éleveurs sur la race qui nous occupe ; leur faire comprendre la valeur qu'on pourrait lui faire acquérir par des croisements choisis et répétés, et de les convaincre de la nécessité qu'il y a de poursuivre à son égard les timides essais d'amélioration déjà entrepris dans quelques rares « manades ».

LE CHEVAL CAMARGUE

Son élevage. Son amélioration

Aspect général du pays

Nous étudierons principalement ici la Camargue proprement dite, bien que la race chevaline qu'elle nourrit et à qui elle a donné son nom, n'y soit pas restée cantonnée. Son domaine s'est étendu depuis longtemps sur une grande partie du littoral méditerranéen, surtout dans les basses terres marécageuses du Gard et de l'Hérault, où l'élevage du cheval et du taureau est devenu aussi important et mieux compris.

Limites

L'île de la Camargue est située dans le département des Bouches du Rhône où elle forme un vaste delta limoneux parsemé d'étangs et de marais. Ce triangle est borné à l'Ouest par la petite branche du Rhône, ou Rhône mort ; au Sud par la mer qui échancre forte-

ment son bord et forme dans son intérieur l'étang de Vaccares ; à l'Est par la grande branche du Rhône.

La superficie de la Camargue est d'environ 130.000 hectares, la longueur des digues du Rhône, de 98.680 mètres. Les marais qui y sont contenus ont ensemble une étendue de 8.000 hectares, et sont susceptibles d'être desséchés en partie par écoulement ; mais, ceux de la partie inférieure demanderaient, semble-t-il, trop de frais et de travail pour être desséchés.

Par conséquent, une irrigation bien comprise de cette île, vers la mer ou l'étang de Vaccarès, pourrait lui rendre une étendue arable d'au moins 5.000 hectares ; espaces vite rendus fertiles par les atterrissements du fleuve qui traîne en forte crue une si grande quantité de limon gras. L'élevage aurait tout à y gagner.

Outre la Camargue, on trouve à l'Est de celle-ci, une longue plaine bordant le fleuve depuis Arles jusqu'à la mer. Sa largeur est de 10 kilomètres sur une longueur de 25 à 30 environ. Cette langue de terrain, connue sous le nom de « *Plan du Bourg* » renferme aussi quelques manades de chevaux et de taureaux Camargues.

Formation géologique

L'île de la Camargue a été formée par une succession de dépôts limoneux versés dans le fleuve par ses affluents : Saône, Isère, Gardon, Durance, lors des inondations.

Le terrain est composé de silice, d'oxyde de fer, de chlorure de sodium, de carbonate de chaux, d'un peu de manganèse, mais ce qui le rend surtout fertile, c'est une forte proportion d'humus que les eaux du Rhône charrient constamment, et qui est pour le pays un engrais permanent.

La fertilité de l'île décroît du Nord au Sud, et cela tient à ce que vers le littoral on rencontre sur le sol des efflorescences salines, surtout au moment des fortes chaleurs : phénomène désigné dans le pays sous le nom de salant (*Sansouïre*).

La quantité de chlorure de sodium, en général plus considérable à la surface qu'à 30 ou 40 centimètres de profondeur, est parfois si grande, qu'elle rend toute végétation impossible. Les agriculteurs de la contrée ont appris par expérience que pour combattre la funeste influence du sel marin, il convient de multiplier la culture du roseau (*arundo phragmites*) qui a le privilège d'absorber ce sel, et en outre de fournir une nourriture appréciée des animaux.

La fertilité du sol est assez variable ; les terres les plus rapprochées des bords du fleuve sont les plus fertiles, elles sont plus sablonneuses et à l'abri du salant : la couche arable, argilo-calcaire, peut y atteindre jusqu'à 1 m. 50 d'épaisseur. Les plus éloignées du Rhône, imprégnées de sel, sont peu perméables et facilement noyées en hiver ; la couche arable n'y dépasse guère 1 mètre, et y atteint parfois 0 m. 20.

Ces terres sont coupées dans tous les sens par des canaux (*roubines*) qui amènent l'eau douce du Rhône, employée aux irrigations, tandis que d'autres drainent

vers les étangs les eaux de pluie que la trop faible déclivité du sol empêche de s'écouler normalement.

Climatologie

Le climat de ces steppes méridionales est caractérisé par des changements excessivement brusques de température, ce qui y rend l'élevage encore plus difficile : étés très chauds, hivers parfois très rigoureux ; chaleurs brûlantes alternant sans aucune gradation avec des froids piquants. Le mistral, soufflant du Nord-Est, véritable fléau dans cette plaine dépourvue d'abri, détruit tout sur son passage, et refroidit brusquement la température, déracine les arbres et dessèche les plantes.

Agriculture

L'Agriculture de la Camargue a réalisé depuis une cinquantaine d'années des progrès considérables ; le pays a subi une transformation très sensible. L'emploi de machines agricoles et surtout l'amélioration apportée aux voies de communications en ont modifié totalement le régime économique. D'énormes capitaux ont été dépensés pour la création de vignobles.

Sous le rapport de la culture, le territoire s'y divise en quatre parties principales :

- Les Terres vagues ;
- Les Prairies ;
- Les Terres cultivées ;
- Les Marais.

LES TERRES VAGUES sont en majeure partie situées le long du petit Rhône et autour des marais ; terrains très pauvres et où ne poussent que difficilement quelques joncs et de maigres carex (*enganes*). Terrains inondés l'hiver et secs en été.

LES PRAIRIES NATURELLES qui prennent chaque année un peu plus de valeur, ont une composition assez bonne : la fléole des près, le vulpin, la fétuque, les bardanes, la centaurée y poussent en assez grande abondance.

LES TERRES CULTIVÉES, ou terres hautes, sont celles que l'on trouve aux bords du fleuve et au Nord de l'étang de Vaccarès. La méthode à préconiser pour en obtenir le meilleur rendement consiste à faire du sel un élément de réussite. Cette méthode peut donner lieu à plusieurs sortes de cultures : le boisement, les cultures fourragères, les cultures maraîchères.

Le boisement a permis d'acclimater déjà quelques arbres. Les plus importants à notre point de vue sont le TAMARIX, petit arbuste qui fertilise le sol, procure un abri aux troupeaux et leur sert de principale nourriture en hiver ; toujours brouté, le Tamarix ne cesse de végéter. L'ATRIPLEX HALIMUS, ou pourprier maritime, peut servir également de nourriture aux bœufs et aux

chevaux, qui mangent ses jeunes pousses rendues savoureuses par la forte proportion de sel qu'elles renferment. Mis en réserve pour l'hiver, il fournit un fourrage très nourrissant. La culture des plantes fourragères est un peu négligée depuis la vigne. Deux plantes cependant, miraculeusement appropriées aux sols salés, y sont cultivées sur une échelle un peu plus étendue, ce sont : la BETA MARITIMA et le LUPINUS RETICULATUS. Ce dernier vient très bien sur nos côtes salées, et fournit en abondance tous les ans un excellent pâturage pour les troupeaux. Enfin, on a entrepris la culture du sainfoin, de la luzerne, du trèfle, qui semblent pouvoir assez bien s'acclimater dans les terres hautes.

A propos de l'habitat de la race Camargue, il faut dire quelques mots des régions du Gard et de l'Hérault où l'on élève aussi quelques manades.

Au Sud du département du Gard, dans les environs de Saint-Gillès, Aigues-Mortes, on possède des troupeaux de Camargues qui, moins importants sans doute que ceux du Delta, sont mieux soignés et donnent souvent de très beaux sujets.

Dans l'Hérault, l'élevage est assez restreint ; cependant, dans les marais situés entre le Vidourle et la mer, quelques fermes possèdent une manade.

Voilà, en résumé, quels sont les pays où vivent les chevaux qui nous occupent : régions peu propices, certes, à l'élevage intensif, mais possédant des richesses agricoles suffisantes pour permettre, malgré leur climat rude, une production moyenne de bons chevaux de selle.

Origine de la race Camargue

L'origine de la race Camargue, comme d'ailleurs celle de beaucoup d'autres races Françaises, si elle n'est point totalement inconnue, est tout au moins assez obscure.

L'absence de tout document historique laissant un libre champ au travail de l'imagination, de nombreuses assertions ont été émises à son égard.

Pour donner de l'importance à un produit indigène, et se fondant sur un certain air de ressemblance qu'on a voulu voir entre le Camargue et l'Arabe, on a avancé souvent que notre race provenait probablement des haras de chevaux que les Sarrazins avaient créés pendant leur séjour en Provence, vers l'an 730. D'autres firent remonter son origine à l'an 626 de Rome, lorsque Flavius Flaccus vint occuper ce coin de la Gaule, et qu'il amena dans le pays un certain nombre de juments qui y auraient fait souche.

Ces opinions, auxquelles on tient beaucoup dans le pays, n'ont aucune autre base que la supposition qui précède, et qui semble pour le moins fort hasardée. Examinons en effet, sans parti pris, un cheval Ca-

Camargue et un Arabe, et nous leur trouverons une certaine ressemblance sans doute, mais pas suffisante pour que nous voyons chez eux une souche unique. Le cheval Arabe est le type achevé de la beauté plastique. Comme caractères typiques qui nous permettront de le différencier du pur Camargue, nous trouvons chez lui : une brachycéphalie très nette, un front large et plat, type de la tête carrée des hippologues ; la face est courte, le chanfrein droit, formant exactement un triangle qui aurait pour base la ligne des orbites. Le maxillaire inférieur est fin et à branches relevées à angle droit : les oreilles sont petites et très mobiles ; l'œil grand, à fleur de tête, au regard vif et énergique, la physionomie est douce, mais fière. Ces caractères suffiront à prouver ce que nous avançons, car aucun d'entre eux ne se retrouvera dans la description que nous ferons du cheval Camargue.

Nous connaissons de plus la vive prédilection des enfants d'Ismaël pour le cheval, et nous savons que l'élevage de ce précieux animal était pour eux l'objet de soins délicats. Leurs juments n'étaient livrées à la reproduction que sous l'œil vigilant du maître, et leurs produits étaient de sa part l'objet de la plus active sollicitude.

De pareilles habitudes permettent-elles de supposer qu'ils aient abandonné leurs nobles cavales du désert aux seuls soins de la nature, dans un pays aride, en les condamnant à toutes les souffrances de la vie sauvage. Ne serait-ce pas de plus méconnaître la perspicacité des chefs arabes et leurs sentiments religieux que de

croire qu'ils aient bénévolement laissé leur cavalerie aux mains des infidèles ?

De plus la ville d'Arles, qui avait bien douze cents ans quand les hordes musulmanes vinrent fouler son sol, n'avait pu ignorer jusqu'alors, semble-t-il, le moyen d'utiliser ces immenses plages et leurs vastes marais.

Il paraît hors de doute au contraire qu'on ait de temps immémorial, jeté sur ces pâturages des troupeaux de chevaux et de bœufs, qui seuls pouvaient y vivre.

L'histoire nous apprend que les Phéniciens, lorsqu'ils colonisèrent l'estuaire du Rhône, y trouvèrent des chevaux pâturant les maigres joncs qui croissent au bord des étangs.

Des écrits d'Horace et de César rapportent que les Romains, séduits par les qualités merveilleuses des petits chevaux qu'ils trouvèrent en arrivant en Gaule, fondèrent deux haras à Arles (Arelatum) et à Rhodansia, où Quintus Tullius et Publius Sulpicius tentèrent d'effectuer des croisements avec des étalons amenés des marais Pontins.

Une hypothèse fut émise par Chantre et Lortet. Après de profondes recherches et une documentation parfaite, ces deux auteurs crurent pouvoir affirmer que la race Camargue était indigène, type vivant du cheval quaternaire si abondant à l'époque de Solutré.

Leur affirmation s'appuie sur la comparaison qu'ils ont faite entre le squelette du cheval Camargue et celui du cheval de Solutré : comparaison toute en faveur

de cette hypothèse. Le cheval de Solutré était de taille moyenne, plutôt petite même, variant entre 1 m. 35 et 1 m. 40. Il était très musclé, la tête était grosse, sans distinction et assez longue, l'encolure courte, les membres sans finesse, mais musclés et forts ; les articulations étaient amples, le pied bien conformé mais un peu large ; la fourrure était épaisse et grossière. Tous ces caractères, nous le verrons par la suite peuvent se rapporter au cheval Camargue pur, qui, à notre avis, est un descendant, peu altéré même, des anciens chevaux des vallées de la Saône et du Rhône.

Nous ne citerons que pour mémoire une opinion émise par Huzard, qui, simplifiant les choses, prétend que la race Camargue doit uniquement son origine au haras libre fondé en 1755 par ordre de Louis XV. C'est sans contredit la moins fondée de toutes les assertions qui ont été émises à ce sujet. On sait en effet qu'Arrège, évêque de Nîmes au XV^e siècle, faisait ses tournées pastorales sur de petits chevaux Camargues de robe blanche, dont on appréciait déjà les qualités.

Que devons-nous retenir de toutes ces opinions ? La dernière rencontre trop de faits qui la contredisent, pour permettre des doutes sur sa fausseté.

Nous resterons très sceptiques également sur celle qui considère la race Camargue comme dérivée d'un simple abâtardissement du cheval Africain implanté dans le delta du Rhône.

C'est donc à l'opinion de Lortet et de Chantre que nous accorderons le plus de crédit. La race Camargue est le produit du sol sur lequel elle vit, et la souche est

indigène. Elle n'est cependant pas restée pure et les opinions que nous avons rejetées ont une part de vérité. Il est très probable, en effet, que la cavalerie des envahisseurs qui, successivement, occupèrent le pays au cours des siècles, eut des influences heureuses sur la race Camargue : elle en fut sûrement accrue et améliorée, et la race actuelle n'est sans doute que le produit de ce mélange.

Mais le cheval, comme d'ailleurs tous les herbivores qui vivent à l'état sauvage, subit à un tel degré l'influence du milieu, que sa forme, sa taille, ses aptitudes elles-mêmes se modifient rapidement, et de manière que divers individus, appartenant primitivement à des races distinctes, finissent, après quelques générations, par se modifier, pour se fondre en un type unique, caractéristique de la race nouvelle.

C'est ce qui s'est produit pour le cheval Camargue. Ces premiers chevaux de races différentes se sont unis à la race indigène, mais, subissant les influences de l'ambiance dans laquelle ils vivaient, ils s'y sont adaptés, ils y ont acquis des caractères communs, qui se transmettant de générations en générations ont atteint un degré de fixité absolue, et ont créé la race Camargue actuelle.

Caractères Zootechniques

Le cheval Camargue tel qu'il existait il y a un demi-siècle environ, type primitif de la race, tend de plus en plus à disparaître, les sujets purs de tout mélange deviennent de plus en plus rares. La « *Rosse* », ce produit inculte d'un sol à peu près abandonné à lui-même, ne représente qu'une race primitive et sauvage, caractérisée par une grande qualité, la rusticité, mais aussi par de nombreux défauts ; petite taille et caractère difficile.

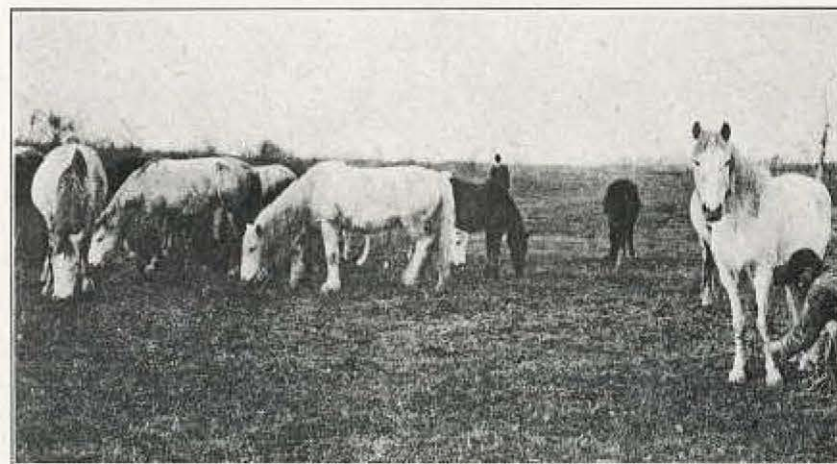
Gayot, qui s'occupa de cette race, en a donné le portrait suivant : « Il est petit, sa taille varie peu et mesure 1 m. 32 à 1 m. 35 ; rarement il grandit assez pour atteindre à l'arme de la cavalerie légère : il a toujours une robe gris blanc. Quoique grosse et parfois busquée, sa tête est généralement carrée et bien attachée ; les oreilles sont courtes et écartées, l'œil est vif, à fleur de tête, l'encolure droite, grêle, parfois renversée ; l'épaule est droite, mais le garrot ne manque pas d'élévation ; le dos est saillant ; le rein est large, mais long et mal attaché ; la croupe est courte, avallée, souvent tranchante comme chez le mulet ; les

cuisse sont maigres ; les jarrets sont étroits et clos, mais épais et forts ; les extrémités sont sèches, mais trop minces ; l'articulation du genou est faible et le tendon est failli ; les paturons sont courts ; le pied est très sûr et de bonne nature, mais large et un peu plat.

Le cheval Camargue est agile, sobre, vif, courageux, capable de résister aux longues abstinences, comme aux intempéries. Il se reproduit toujours le même depuis des siècles, malgré l'état de détresse dans lequel le retiennent l'oubli et l'incurie. »

La description qui précède, si nous l'appliquons au Camargue d'aujourd'hui, très exacte sur certains points, renferme cependant quelques erreurs.

La taille du plus grand nombre de nos Camargues est effectivement comprise dans la limite donnée par Gayot, mais pour être exact il eût fallu dire que d'autres, en assez grand nombre, sans arriver à l'arme de la cavalerie, atteignent 1 m. 40 et même 1 m. 60. Gayot ajoute : « Quoique grosse et quelquefois busquée, sa tête... » Comme caractère général de la race, la tête du Camargue est grosse en effet mais assez fine, carrée, assez chargée en ganache, mais elle n'est jamais busquée chez les individus conservés purs. Le frontal présente même entre les deux orbites une légère dépression, alors que le reste du profil est rectiligne. Nous donnons ici les mesures précises de deux têtes de Camargues prises par Pader ; une d'un cheval âgé de 20 ans, l'autre d'une jument de 16 ans, tous deux de pure race,



Hauteur totale (protubérance occipitale à l'extrémité des incisives).....	0 ^m 580	0 ^m 520
Largeur du bord externe, d'une apophyse orbitaire à l'autre.....	0 ^m 220	0 ^m 200
Largeur du bord externe, d'une apophyse zygomaticque à l'autre (prise au-dessus des orbites)	0 ^m 276	0 ^m 203
Distance du bord externe d'une articulation temporo-maxillaire à l'autre.....	0 ^m 205	0 ^m 194
Distance d'un conduit auditif à l'autre.....	0 ^m 150	0 ^m 140
Distance d'un conduit auditif (centre) à l'angle interne de l'orbite.....	0 ^m 125	0 ^m 112
Distance de l'articulation temporo-maxillaire à l'extrémité de l'épine maxillaire.....	0 ^m 205	0 ^m 185
Hauteur (la tête posée horizontalement) de la face frontale au bord refoulé du maxillaire inférieur	0 ^m 270	0 ^m 250

Les cuisses ne sont en général point maigres et peu musclées, si ce n'est pendant les privations et les souffrances des mois d'hiver. Les jarrets ne sont pas aussi clos que le dit Gayot, le Camargue se faisant au contraire remarquer par la régularité de ses aplombs. Les extrémités sont rarement minces et le tendon n'est ni grêle, ni failli. Le pied est large, comme chez toutes les espèces qui vivent sur un terrain humide, mais il est rarement plat, la ferrure lui donne d'ailleurs un régularité parfaite. La corne est d'une solidité à toute épreuve, le cheval Camargue pouvant se passer longtemps de ferrure, même sur un sol dur et caillouteux.

La description de Gayot n'est plus exacte également quand on envisage la physionomie du cheval et l'expression de son regard : le cheval Camargue est loin

d'avoir le regard vif ; il a au contraire un œil petit, à fleur de tête, une regard terne, sans expression, plutôt sournois, qui ne s'anime seulement que si le cheval est monté et dans le feu de l'action.

Quelques mensurations nous ont donné une longueur scapulo ischiale, égale à la hauteur au garrot, ce qui rangerait le cheval Camargue dans les médiolignes. D'autres indices (indice thoracique) que nous reproduisons ici, semblent nous permettre de

Hauteur au garrot.....	1 ^m 52	1 ^m 48	1 ^m 45
Hauteur de poitrine (prise en arrière des épaules)	0 ^m 70	0 ^m 68	0 ^m 68
Vide sous-sternal	0 ^m 82	0 ^m 80	0 ^m 77
Longueur scapulo-ischiale	1 ^m 46	1 ^m 48	1 ^m 47
Périmètre thoracique	1 ^m 73	1 ^m 78	1 ^m 76
Tour de canon.....	0 ^m 19	0 ^m 20	0 ^m 19
Indice corporel	1,18	1,20	1,19

les classer au contraire dans les sub-longilignes et longilignes. Les premières mensurations ont été prises sur un cheval âgé de 7 ans, obtenu par croisement Arabe-Camargue. Les deux autres sont celles de deux Camargues âgés respectivement de 13 et 17 ans, ce dernier de race très pure.

A notre avis, prise dans son ensemble, la race peut être considérée comme médioligne avec tendances longilignes.

La robe du cheval Camargue est, en général, gris clair, comme le dit Gayot, mais il n'est pas rare de rencontrer des sujets bais et noirs. A la naissance, les jeunes sont recouverts d'une bourre noirâtre dont ils ne se dépouillent jamais avant l'âge de huit à dix

mois. Pendant l'hiver et une partie du printemps, les poils sont longs, formant une fourrure épaisse qui donne un aspect encore plus lamentable au pauvre cheval Camargue, mais manteau bien précieux pour le protéger de la pluie et du mistral.

La queue et la crinière sont garnis de crins grossiers et longs, qui servent aux gardians à tresser leurs lassos (*seden*) dont ils se servent pour capturer les animaux indociles de leurs troupeaux.

Il n'est pas rare de rencontrer des Camargues purs, qui portent suivant l'expression des gardians la « barbe » et les « moustaches ». Presque tous les Camargues ont bien sous le menton, depuis les ganaches jusqu'à la lèvre inférieure, des poils longs et touffus, mais certains portent, comme la chèvre, une barbiche longue de 6 à 8 centimètres. En même temps, ces sujets possèdent sur la lèvre supérieure une touffe de poils longs et rudes qui forment de véritables moustaches.

Ces chevaux barbus présentent encore une particularité ; ils ont une touffe de poils longs de 5 à 6 centimètres, de l'ombilic au fourreau. Beaucoup voient là les indices de vrais purs sangs Camargues. Ces phanères ne seraient-elles pas en effet un retour à quelques-uns des caractères des équidés primitifs, car nous pouvons fort bien les comparer à celles que portent tous les chevaux dessinés sur les parois des cavernes habitées par les premiers hommes.

Le cheval Camargue possède une physionomie toute spéciale. Ce qui frappe tout d'abord chez lui, c'est son air étranger, l'air des chevaux cosaques ou tartares : celui en somme qui caractérise tous les individus de

l'espèce chevaline vivant à l'état sauvage. Le même régime et les mêmes habitudes générales, une liberté absolue, semblent produire partout à peu de chose près, les mêmes formes, les mêmes qualités et les mêmes défauts, chez le cheval, que nous l'observions dans des contrées fort éloignées et sous des latitudes bien différentes. Le cheval Camargue retient au même degré toutes les qualités qui découlent de la production libre, et toutes les imperfections ou tous les inconvénients inhérents à la vie sauvage.

Pour le caractère, les chevaux Camargues se ressemblent tous : ils sont craintifs et sauvages, vite affolés, mais non méchants comme certains l'ont prétendu. Pleins de noblesse et de feu pendant l'action, ils sont sans élégance au repos, semblant figés sur leurs membres, la tête basse, étrangers à ce qui les entoure. Leurs mouvements sont lents, sans distinction ; on les croirait toujours malades ou fatigués.

Ce sont des insoumis habitués à vivre en liberté, et qui n'acceptent que difficilement la contrainte de l'homme ; ils se trouvent mal à l'écurie, et lorsqu'après le travail on les a débarrassés de la selle, ils préfèrent rejoindre la manade où ils trouvent péniblement leur nourriture au milieu des marais, plutôt que d'être enfermés dans une écurie chaude où ils seraient bien nourris.

Au travail, ces chevaux sont hardis, intrépides et souples, très durs à la fatigue, très sobres, capables de résister aux longues abstinences et à toutes les intempéries. Des écrits du seizième siècle nous disent combien ces chevaux, critiqués pour leur manque

d'élégance, étaient appréciés pour leur sobriété et leur résistance. Quinquéran de Beaujeu dit à leur sujet : « Ils se trouve plusieurs parmi les nostres, lesquels avec toute leur mauvaise mine sont pourtant si légers, si prompts et ont tant de courage et de fougue, et sont si longs d'haleine, qu'à force de travailler ils font quasi périr ceux qui les montent. »

Ce sont pour les *gardians* de précieux auxiliaires pour parcourir de jour comme de nuit les vastes étendues marécageuses du delta. Guidés par un instinct très sûr, aucun obstacle ne les arrête : ils franchissent avec aisance de larges fossés, passent des haies élevées avec une hardiesse peu commune, traversent des étangs et des marais fangeux avec une patience étonnante.

Les purs Camargues trottent médiocrement, leur allure favorite est le pas, qui se rapproche de l'amble ; ils marchent très vite, arrivant à faire 7 à 8 kilomètres à l'heure, et peuvent couvrir 15 à 20 lieues dans une journée et cela pendant plusieurs jours de suite. Ils galopent assez vite, et sont souples à cette allure ; cette qualité leur est d'ailleurs nécessaire pour le travail auquel ils sont presque exclusivement destinés de nos jours, la garde des taureaux qui vivent avec eux dans les marécages.

A la voiture, le Camargue est un cheval médiocre, vu son caractère pas toujours très maniable ; on lui préfère généralement aujourd'hui le Camargue croisé, c'est-à-dire le produit issu d'une jument Camargue et d'un étalon Arabe ou Anglo-Arabe.

Importance économique de la race

L'ancienne race de chevaux Camargues n'a eu jusqu'à aujourd'hui qu'une importance économique très secondaire : elle n'est que très exceptionnellement sortie de son île ou des régions voisines en tout point semblables au pays d'origine. Le fait le plus important qui ait été rapporté est l'essai d'acclimatation que fit, il y a quelques années, M. le Général Ducros, qui, à Madagascar, voulut acclimater des chevaux importés de Camargue ; essais qui furent prometteurs, sans doute, mais cette louable tentative n'eut pas de suite et c'est fort regrettable, car c'eût été un important débouché pour notre race.

Ces chevaux groupés par « *manades* » dans les pâturages du delta, sous la surveillance des « *gardians* », n'ont été que très peu élevés en vue de la vente.

Le duc de Newcastle écrivait en 1660 que les gentilshommes des bords de la Méditerranée achetaient tous les ans aux foires de Frontignan, d'Arles ou de Saint-Gilles des chevaux-barbes, qu'ils croisaient avec des juments du pays, et qu'ils vendaient ensuite les produits comme chevaux nés en Afrique.

Bouche, dans son « Histoire de Provence » dit que Ramond Béranger, comte de Provence, acheta à Arles au XII^e siècle, 300 chevaux Camargues pour monter sa cavalerie.

Vers la fin du XVII^e siècle, Jean Laporte, chef des Camisards et ses principaux lieutenants, équipèrent leur vaillante petite troupe de Calvinistes avec des Camarguais de race pure. Leur petite cavalerie, qui comptait deux cents chevaux environ, lutta courageusement dans les montages des Cévennes, et put, grâce à son agilité et son endurance, déjouer longtemps les ennemis.

En 1793 et 1794, les réquisitions enlevèrent la plus grande partie des bons chevaux ; il en fut de même en 1807 où Napoléon, ayant su apprécier toute la valeur des chevaux sauvages de cette île déserte, ordonna d'en réquisitionner le plus grand nombre possible pour équiper sa grande armée. A la suite de ces événements malheureux, la région resta longtemps appauvrie.

L'élevage connut cependant des jours heureux ; sous Louis XV, il prit un essor remarquable ; on comptait alors plus de deux mille juments poulinières. En 1880, un recensement exactement conduit dénombra 1.800 juments, mais ce chiffre tomba bientôt à 1.300 et, il y a dix ans, il ne dépassait guère 800. Aujourd'hui, quelques manades de purs Camargues persistent encore au bord du Vaccarès, et quelques autres d'une soixantaine de chevaux dans les parties plus sauvages du Sud-Est. Avec quelques hardes isolées, elles forment le bilan des chevaux Camarguais.

Nous avons dit que le Camargue avait toujours été l'objet d'un commerce tout à fait limité ; son usage a été presque exclusivement local. Les routes étant rares autrefois dans ce pays désert, il servait surtout de monture aux propriétaires.

Son prix de vente était tout à fait minime et les demandes d'achat peu nombreuses : aux foires de Tarascon, d'Arles, en septembre on vendait les « courts », on désigne sous ce nom les jeunes chevaux de un an à dix-huit mois. La façon dont on procédait pour séparer ces jeunes animaux de leur manade offrait un spectacle assez curieux : elle est d'ailleurs encore employée quelquefois de nos jours. Le gardian, d'une main habile et sûre, lance son « *seden* », et saisit au cou le jeune cheval choisi. Il le réduit ainsi à l'impuissance, puis, à force de ruse et de patience, il arrive à l'entraîner hors du champ de foire. La soumission du jeune sauvage n'est pas encore accomplie ; il oppose une résistance qu'il faut vaincre par tous les moyens pour pouvoir le conduire jusqu'à une écurie voisine. Cette méthode brutale provoque souvent des accidents assez graves chez ces jeunes chevaux encore bien fragiles.

Le prix de vente des jeunes courts n'a jamais été très élevé : longtemps, il varia entre 100 et 150 francs pour les jeunes, et entre 200 et 250 pour ceux de deux ans. Plus tard, ces prix augmentèrent mais ne dépassant jamais 400 francs. De nos jours, quelques bonnes montures de gardiens, bien dressées, ont une valeur commerciale plus élevée ; quelques rares chevaux, souples et ardents, se vendent 3.000 à 4.000 francs.

Nous arrivons à ce qui fut la principale destination du cheval Camargue : nous voulons parler du dépiquage des grains durant les mois de juin, juillet et août. C'était un travail des plus pénibles, par sa durée, la rapidité avec laquelle il était mené, et la chaleur accablante à l'époque où on l'exécutait. Pour ce travail, les manades étaient divisées en « *roues* » composées d'une douzaine de bêtes. Truchet dans son « Mémoire sur les chevaux Camargues » en fait une description très exacte : « Dès que le jour commence les chevaux montent sur les gerbes posées verticalement l'une à côté de l'autre, l'épi en l'air. Marchant comme dans le plus grand borbier, ils accomplissent ce rude labeur, sans aucun arrêt jusqu'à neuf heures où ils s'arrêtent alors pour aller boire. Une demi-heure après ils se remettent au travail, et trottent en tournant jusqu'à deux heures, moment où on les renvoie encore à l'abreuvoir. Ils reprennent le travail à trois heures et ne cessent de tourner au grand trot sur les pailles jusqu'à ce qu'elles soient brisées. On peut évaluer que dans cette marche pénible, ces chevaux font de 16 à 18 lieues par jour, sans qu'on leur donne une pincée de fourrage ; ils en sont réduits à manger à la dérobée quelques brins de la paille qu'ils ont sous les pieds. On a souvent essayé d'y soumettre d'autres chevaux, ils n'ont jamais résisté au même degré que les indigènes... » La nuit on laissait les animaux libres, chercher une maigre nourriture dans les marais ou sur le bord des fossés. Au bout de la saison, les malheureux chevaux étaient souvent dans un état lamentable, complètement décharnés et couverts de plaies sur toutes

les parties saillantes du corps, mais leur résistance était telle qu'ils conservaient toujours la même vigueur et la même allure.

Après le dépiquage des grains, le cheval Camargue retournait au marais jusqu'à la saison suivante. Son travail principal était terminé, et il avait rapporté un maigre gain à l'éleveur. Il coûtait, il est vrai, très peu à élever, gardiennage et nourriture revenaient à cette époque à 30 ou 35 francs par an et par tête de bétail, et le dépiquage rapportait le double environ.

Les chevaux usés ou trop vieux pour être employés au foulage du blé, rendaient encore des services comme bêtes de trait, soit pour rompre les chaumes, soit pour le léger labour des semailles. Ils étaient l'objet de soins particuliers, mieux nourris et mis à l'écurie pendant les longs mois d'hiver. On les utilisait encore pour porter des fardeaux, les herbes qu'on récoltait dans les marais pour servir de litière et de fourrage pendant la mauvaise saison ; c'était aussi le cheval de voiture qu'on prenait pour aller du « *Mas* » à la ville les jours de marché.

Quand les batteuses vinrent remplacer le moyen primitif de dépiquage, les manades de Camargues n'avaient plus, croyait-on, de raison d'être, et elles devaient disparaître, semblait-il, sous le poids de leur inutilité même. Mais, la destinée ne fut cependant pas aussi sombre pour ces vaillants petits chevaux. Avec raison, on a prétendu qu'avec le progrès, la façon d'utiliser le cheval changerait, mais qu'on ne se passerait jamais de ce noble animal. Au cheval

Camargue désormais inutile pour le dépiquage des grains, il fallait trouver un autre débouché : c'est alors qu'on chercha à faire de lui un cheval de selle pour la cavalerie légère ; l'élevage local subit une transformation complète ; il a fait depuis ces dernières années de tels progrès qu'on ne retrouve plus que des traces du type primitif. Nous reparlerons de cette évolution lorsque nous traiterons de l'amélioration de la race.

Actuellement la principale destination du Camargue est le service de la selle : il a été de tout temps et est resté encore de nos jours un précieux auxiliaire du gardian dans la surveillance et le travail des taureaux ; service tout spécial qu'aucun autre cheval ne peut accomplir. La manade de chevaux est en effet inséparable de la manade de taureaux : dès sa naissance, le poulain dispute à son compagnon de misère l'herbe rare qui l'empêche de mourir de faim ; de bonne heure, il apprend à connaître les ruses et les défenses de son futur adversaire.

Les qualités que le cheval Camargue déploie dans la garde des taureaux, lui ont acquis une grande réputation dans tout le sud-est de la France ; c'est d'ailleurs à elles que la race a dû de ne pas disparaître complètement.

Jadis, avant que la circulation des taureaux ne soit sévèrement règlementée, les gardians accompagnaient à cheval, des marais dans les villes où devait avoir lieu la fête, les taureaux destinés aux courses. Ces voyages s'effectuaient surtout la nuit, et quand un des

fauves arrivait à tromper la surveillance des cavaliers, c'étaient des galopades sans fin à travers champs pour ramener au milieu du troupeau l'animal indocile.

Drouet nous dit à ce sujet : « Lorsqu'il est monté à la poursuite d'un taureau récalcitrant, le cheval Camargue n'est plus reconnaissable, il semble assouvir une vengeance, son œil s'anime, il bondit, il piaffe et une fois lancé, pas plus d'ailleurs que l'animal qu'il poursuit, aucun obstacle ne l'arrête, il n'aura pas besoin d'aucune indication de son cavalier pour obliquer, volter, faire un tête à queue, pour éviter une attaque directe de l'animal furieux. Le gardian, sûr de sa monture, sera libre de ses mouvements et pourra tout à son aise manier son trident... » On se rend compte, en effet, de toute l'énergie, de la souplesse et du courage dont ce petit coursier doit faire preuve pour éviter le coup de corne que lui coûteraient un faux pas, ou la moindre glissade.

La « *Ferrade* » est aussi une autre occasion de prouesses pour le cheval Camargue. On nomme ainsi la marque par le fer rouge des bœufs sauvages qu'on veut reconnaître. Le peuple aime à la fureur ces exercices qui le passionnent. Dans la ferrade, l'agilité, la vigueur et le courage sont aussi nécessaires aux hommes qu'aux chevaux, exposés les uns comme les autres à être éventrés à la poursuite d'un taureau furieux, lorsque celui-ci, à bout de course se retourne brusquement, fait tête, et les menace de ses terribles défenses, avant que, essoufflé, l'écume à la bouche et la langue pendante, il ne s'avoue vaincu et ne reçoive la marque du propriétaire.

Nous aimons les courses de taureaux, aussi nous ne saurions les attaquer, mais nous estimons qu'il est vraiment fâcheux que des chevaux si énergiques et qui ont tant de moyens ne soient pas employés à des exercices plus utiles aux besoins de la population.

Elevage du cheval Camargue

Les progrès agricoles réalisés en Camargue ces dernières années ont été considérables. Le perfectionnement des procédés de culture a changé totalement le régime économique du pays ; celui-ci a bénéficié de l'installation de nombreuses machines hydrauliques servant à élever les eaux du Rhône, qui, répandues à profusion, ont permis d'améliorer le sol, et en le dessalant de le rendre susceptible d'être transformé en magnifiques prairies artificielles, ou d'obtenir des marais desséchés une récolte abondante d'un fourrage grossier mais bon.

La vaste plaine silencieuse et désertique a beaucoup perdu, par endroits, de son aspect sauvage et pittoresque, elle est de nos jours pleine d'activité, et, n'en déplaît à ceux qui jadis combattirent le cheval Camargue « les progrès réalisés dans l'élevage ont marché de pair avec les progrès agricoles. »

Nous passerons en revue ce qui a été fait pour conserver la race, et les progrès réalisés de nos jours dans quelques rares manades, pour son amélioration.

Il est impossible à quelqu'un qui ne connaît pas la

Camargue de se faire une idée à peu près juste de l'insouciance qui a présidé de tout temps au choix des reproducteurs et du manque de soins les plus urgents, dont les produits sont les victimes. D'une manière générale, on n'a rien fait pour l'élevage, on pourra facilement s'en convaincre par ce qui va suivre.

Le cheval Camargue est disséminé à peu près sur toute la surface de l'île et la côte marécageuse du département du Gard, où il est, sauf dans quelques manades modèles, toujours élevé de la même façon qu'autrefois.

Les manades vont sous la surveillance d'un gardian, se nourrissant plus ou moins bien suivant les saisons, abandonnées à elles-mêmes en toute liberté, et partageant la maigre végétation de l'île avec les taureaux. Les juments pleines et les jeunes poulains subissent eux aussi la règle commune : quelle que soit la saison, tout le troupeau doit trouver sa nourriture dans les « *enganes* » submergées l'hiver et brûlées aux premières chaleurs de l'été ; que les vents froids du Nord soufflent avec violence, que ce soient au contraire les rafales brûlantes du Sud qui apportent un air chaud et impur, il ne reste pas moins sur ces terrains fangeux et dépourvus d'abri, n'ayant pour se reposer que la boue et la neige en hiver et le sol dur l'été.

Pour toute nourriture, ces chevaux n'ont bien souvent que les plantes marécageuses, grossières et peu nutritives, et pour boisson qu'une eau saumâtre et saturée de matières organiques en décomposition.

C'est l'hiver surtout qu'il faut voir ces malheureuses bêtes lutter contre les plus rudes intempéries.

Elles sont d'une maigreur extrême et les longs poils qui les recouvrent à cette saison leur donnent un aspect plus misérable encore. La nuit, les unes contre les autres, elles se pressent pour se réchauffer, et attendent le lever du jour pour aller chercher leur nourriture dans des marais infectés de sangsues qui se fixent à leurs membres.

C'est dans cette misère que les juments pleines donnent souvent naissance à leurs produits, alors qu'elles ont encore à leur suite un poulain étioilé de l'année précédente.

Au printemps, la température devient plus douce, les marécages reverdissent, et les souffrances disparaissent momentanément ; les chevaux reprennent assez vite de l'embonpoint, mais les chaleurs torrides de l'été viennent bientôt mettre un terme à ces jours heureux. La végétation est, de bonne heure, littéralement brûlée, sauf dans quelques endroits marécageux qui restent longtemps frais ; l'eau devient rare alors, les « *roubines* » contenant l'eau douce sont vite desséchées, et seules quelques mares conservent une eau saumâtre et salée. A ces privations viennent s'ajouter d'autres souffrances : nuit et jour des myriades de moustiques, de mouches et de taons ne laissent aucun instant de repos à ces malheureuses bêtes.

Ces chevaux ne sont l'objet d'aucun soin, on ne leur fait jamais de pansage, et il ne sont ferrés que s'ils sont soumis à un service régulier et pénible.

La reproduction est, elle aussi, l'objet de la plus parfaite insouciance : aucune règle, aucun principe raisonné ne président bien souvent à l'accouplement ;

la monte se fait dans la manade, en liberté. au hasard, l'idée dominante n'étant pas la « qualité » mais la « quantité » des produits.

Cette cupidité mal placée fait souvent servir à la reproduction de trop jeunes sujets, et ceci au détriment de qualités déjà bien compromises par les conditions d'entretien.

Des chiffres nous indiqueront mieux encore les résultats déplorable qu'on obtient de cette manière de faire : dans une manade, sur 25 juments livrées sans aucun soin à un étalon indigène, les résultats ont été : 6 juments stériles, 5 ayant avorté pendant l'hiver ; on obtint donc 14 produits naissant en février et mars, et sur ce nombre 4 furent victimes par la suite des intempéries ou des maladies. On voit qu'en somme une dizaine de poulains parvinrent à l'époque du sevrage.

L'incurie complète pendant l'époque de la croissance, fait prendre à ces jeunes animaux des formes disgracieuses et des constitutions chétives : la tête acquiert parfois un poids énorme contrastant avec la taille du sujet et la finesse de l'encolure ; les membres antérieurs se ressentent également des fatigues prématurées, on a souvent à déplorer de la raideur et de la gêne dans les mouvements ; l'arqure dont parlait Gayot n'a pas d'autres causes. En un mot ces jeunes sujets offrent souvent l'aspect de la fatigue, et de l'usure avant même d'avoir été mis en service.

Seuls les plus robustes, ceux qui sont doués d'une constitution très forte résistent ; on les sèvre alors à l'entrée de l'hiver, c'est-à-dire à l'époque ou la disette

commence à se faire sentir, mais alors, inhabiles à trouver une nourriture suffisante, ils restent longtemps chétifs et rabougris et ne peuvent faire des chevaux de service avant l'âge de quatre ans.

La même insouciance existe lorsqu'il s'agit du choix des étalons. Les juments sont saillies par les « grignons » ou étalons Camargues qui vivent avec elles dans les marais, le tout au hasard des rencontres ; très souvent des étalons s'enfuient dans une manade voisine et se livrent entre eux des combats terribles. Quelques rares éleveurs cependant choisissent parfois un « grignon » pour faire saillir leurs juments, mais ce choix n'a pour toute donnée scientifique que le plus ou moins d'aptitudes dont le cheval a fait preuve à la dernière « ferrade ». Ce choix fait, les autres chevaux sont alors châtrés. Cette opération était pratiquée autrefois par les gardians eux-mêmes. Ceux-ci avaient pour abattre les animaux un procédé tout particulier que nous tenons à décrire car il est encore employé de nos jours pour la castration, comme pour certaines opérations, hernie, clou de rue, etc. Ce procédé est fort simple et ne demande aucun matériel spécial, une simple corde suffit.

Après toutes les difficultés que nous avons déjà décrites, le cheval une fois pris au « Seden » et amené près du lit de paille, est entravé et couché de la façon suivante : on se munit d'une corde longue de 8 à 10 mètres et de la grosseur du pouce.

Supposons qu'on veuille coucher le cheval sur le côté droit ; la corde est pliée en deux, exactement en son milieu, on fait un nœud coulant au-dessus du ge-

nou droit en passant les deux bouts libres dans l'anse formée au milieu replié de la corde ; le nœud est serré de façon à l'empêcher de glisser sur le genou.

Avec les deux bouts libres de la corde, on fait un nœud au-dessus du genou gauche : les deux membres antérieurs ainsi fixés l'un à l'autre ont été rapprochés le plus possible.

Les deux bouts libres sont rassemblés ensuite et jetés entre les membres postérieurs à un aide placé derrière le cheval, ils sont ensuite séparés pour être passés l'un de dedans en dehors dans le pli du paturon postérieur gauche, l'autre de la même façon dans le pli du paturon postérieur droit. Ces deux extrémités libres sont ramenées en avant, puis passées chacune au-dessous de la partie de la corde qui relie les antérieurs aux paturons postérieurs, et passées ensuite entre les membres antérieurs, au dessus de l'attache qui les relie l'un à l'autre. Chaque bout de corde est confié à un aide, tandis qu'on place un homme à la tête et un autre à la queue.

L'aide qui tient le bout de corde venant du paturon postérieur droit, tire de façon à soulever le membre correspondant, c'est ce moment, où le cheval ne repose que sur trois membres, que l'on doit choisir pour le coucher en tirant violemment sur la queue, et rompre facilement son équilibre. L'aide qui tient l'extrémité de la corde venant du paturon postérieur gauche se contente de tendre la corde pour l'empêcher de glisser du paturon, jusqu'à l'instant où le cheval va basculer. A ce moment, et dès que le cheval a perdu l'équilibre, cet aide doit tirer violemment la corde

de façon à ramener le membre le plus près possible des antérieurs et éviter ainsi que le postérieur ne se déstrave.

Le cheval étant couché, les deux bouts de corde sont tirés par les aides afin de rapprocher les membres postérieurs des antérieurs. Chaque membre est alors respectivement fixé en entourant le paturon avec le bout de la corde correspondant serré suffisamment, puis noué.

Les deux parties de corde qui fixent chacun des membres postérieurs sont ainsi indépendantes à partir du nœud qui est au-dessus du genou gauche, on peut donc libérer un des membres pour le fixer dans la position spéciale nécessitée par l'opération à pratiquer.

Cette méthode d'abatage au moyen d'une seule corde supprime les difficultés et le danger qu'il peut y avoir à placer des entravons à un cheval jeune ou méchant, lorsqu'on n'a pas d'aides suffisamment habiles à ce travail. Ce procédé est rapide, très employé en Camargue ; il est simple, le peu de matériel qu'il nécessite et les avantages qu'il présente paraissent suffisants pour le faire connaître.

Dressage des chevaux Camargues

Le dressage des chevaux est fait assez tard en général, il est l'œuvre du gardian ou du propriétaire. Les gardians, ces intrépides cavaliers, tant de fois célébrés dans les légendes et les récits provençaux, sont pres-

que tous de véritables maîtres dans ce que nous appellerons la science pratique du cheval. Rostan écrivait à ce sujet : « Les bonnes qualités naturelles de ces chevaux résistent rarement à l'ignorance de la plupart de ceux qui les montent, à la rudesse avec laquelle on les traite, et aux châtimens presque continuels et le plus souvent infligés mal à propos, qu'on leur fait supporter. Les hommes qui se mêlent dans ce pays de l'éducation des jeunes chevaux s'y prennent si mal, la plupart emploient envers eux tant de dureté et de brutalité, que ce traitement finit toujours par rendre vicieux un cheval violent, et par ruiner celui qui est d'un caractère doux. De sorte qu'il est rare de pouvoir se servir avec sûreté et quelque agrément d'un cheval dressé à la Camarguaise... »

A notre avis cette appréciation est fautive. Né et élevé au milieu des chevaux, le gardian en connaît les mœurs, il possède un sens inné de l'équitation, et sait tirer un excellent parti de sa monture pour le service spécial qu'il lui demande. Il montre une dextérité toute particulière lorsqu'il s'agit d'approcher, puis de saisir l'animal dans la manade, nous connaissons déjà avec quelle habileté il utilise son lasso de crin. Il semble exercer sur le jeune sauvage une sorte de magnétisme qui attire et maîtrise les plus farouches. En selle, il est remarquable, plein de puissance, d'adresse et d'audace pendant les courses folles de la ferrade.

Il est regrettable qu'on n'ait pas songé à utiliser au profit d'un dressage plus utile l'habileté et le savoir faire de ces vaillants cavaliers. Ils sont doux, pleins de

tact et d'expérience, et leur patience arrive aisément à bout des plus rebelles. On est surpris de la facilité avec laquelle ils travaillent en selle ; ils lancent leur « *seden* » sans jamais faire une fausse manœuvre et, c'est toujours le cheval qu'ils veulent maîtriser qui est pris. Celui-ci, inquiet comme s'il était en péril, s'épouvante aussitôt et fuit ; le gardian se laisse entraîner un moment, mais gagne du terrain et arrive doucement à la bête ; il s'en approche, lui inspire confiance du regard, de la main et de la voix, puis sans l'effrayer, d'un geste habile, il lui enroule autour du nez une corde en manière de caveçon. Le jeune sauvage, un moment affolé, est vite un esclave docile qu'on peut examiner à loisir, sans trop le brusquer cependant, car si le Camargue n'est pas méchant par nature, il le devient vite par peur de l'homme.

Malheureusement, un dressage méthodique n'est exercé que sur un petit nombre de sujets, et, quoique plein d'intelligence, le cheval Camargue reste toujours un sauvage craintif.

Amélioration de la race Camarguè

D'une façon générale les méthodes d'élevage sont dominées par quelques principes essentiels.

Pour voir ses efforts se terminer d'une façon heureuse, c'est-à-dire économique, l'éleveur doit avoir égard aux RESSOURCES dont il dispose. Il prendra en considération le milieu où il doit faire son élevage, la fertilité de ses terres, la quantité et la qualité du fourrage qu'il y récolte, le climat de sa contrée, ainsi que le prix de la main-d'œuvre.

Il ne suffit pas en effet de créer une race nouvelle, améliorée, il faut encore pour lui faire conserver les qualités acquises, lui procurer, et à assez bon compte, de bons aliments en même temps qu'un sol et des conditions d'entretien favorables.

A ce sujet, l'éleveur de la Camargue n'est pas particulièrement favorisé. Nous connaissons la pauvreté actuelle d'une grande partie de l'île, son climat rude, ses communications difficiles encore de nos jours et sa main-d'œuvre rare. Autant d'obstacles que l'éleveur voit se dresser devant lui, et qu'il ne pourra surmonter qu'au prix de grands sacrifices.

LE DÉBOUCHÉ de ses produits est la considération à laquelle doit ensuite avoir égard l'éleveur prudent et soucieux des bénéfices à réaliser. Ses efforts doivent tendre à créer une race dont les produits trouvent une vente facile et rapide.

Pour l'éleveur de la Camargue, produire des chevaux vigoureux, résistants et de taille suffisante pour le service de la cavalerie, voilà le but à atteindre.

LA RUSTICITÉ des animaux est une qualité dont il faut tenir compte pour apprécier les conditions économiques de leur entretien.

Lorsqu'ils sont faciles à élever et qu'en même temps ils répondent aux besoins des consommateurs, laisseraient-ils quelque chose à désirer quant à la finesse, le choix ne saurait être cependant indéfini. Si cette concordance ne se rencontre pas, c'est à l'éleveur qui veut des animaux se vendant fort cher, mais n'étant pas adaptés à la localité, à calculer si les avantages qu'il attend peuvent compenser les soins exceptionnels qu'il devra leur donner. Aussi, à notre avis, l'éleveur de la Camargue doit-il conserver la rusticité précieuse de sa race, plutôt que de lui faire acquérir trop de sang. Il vendra moins cher ses produits, sans doute, mais leur élevage, vu les conditions économiques de la région, sera beaucoup moins coûteux ; les races qui prospèrent sans soins dispendieux sont, pour beaucoup d'éleveurs, celles qui donnent les plus grands bénéfices.

Méthodes de reproduction

Après ce que nous avons dit sur les méthodes d'élevage en Camargue, on comprendra fort bien que ces chevaux, vivant depuis des siècles dans un abandon presque complet aient été fatalement destinés à dégénérer. Il a fallu même qu'ils soient doués d'une résistance remarquable pour s'être maintenus au niveau où on les trouve encore de nos jours.

A la vérité, sans être entouré de grands soins le cheval Camargue n'a pas été abandonné complètement à lui-même. Mais si l'on s'est occupé de lui quelquefois, ce fut sans méthode et sans suite.

Les deux méthodes de reproduction, amélioratrices des races, la SÉLECTION et le CROISEMENT, furent employées au cours des siècles, mais il faut arriver à une époque assez rapprochée de la nôtre pour leur voir donner des résultats vraiment prometteurs.

La sélection est, nous savons, une méthode plus sûre que le croisement, mais combien plus lente ; pour son application à la race Camargue, sa lenteur serait si grande qu'on ne saurait la conseiller exclusivement aux éleveurs. Il faudrait de longues années pour que le « grignon », même le mieux choisi, arrive à nous donner des produits du modèle cherché. Unie au croisement, la sélection peut au contraire faire espérer de gros bénéfices aux propriétaires de « manades » qui sauraient les employer judicieusement.

Passons rapidement en revue ce qui a été fait pour empêcher que la race Camargue ne tombât dans une déchéance complète.

Les gentilshommes de Provence s'occupèrent jadis de ces chevaux dont ils avaient su apprécier toute la valeur. Ils importèrent à plusieurs reprises des étalons-barbes alors que les mauvais grignons étaient de bonne heure voués au bistouri. Ils faisaient mieux encore ; parmi les juments, ils choisissaient celles qui montraient le plus d'aptitudes pour devenir bonnes reproductrices.

Dans la seconde moitié du siècle dernier, des agriculteurs éclairés avaient jeté le cri d'alarme. Ils avaient pu obtenir des secours pour enrayer la déchéance de leur race, si précieuse en raison de son adaptation au milieu. Mais hélas, ils ne furent pas suivis dans leurs louables efforts ; tout échoua devant l'apathie et l'incurie des fermiers qui, restant enchaînés dans leur vieille routine, ne voulurent entendre aucun des conseils qu'on leur donnait. Et cependant les encouragements à l'amélioration sous toutes les formes ne leur furent point comptés : primes, création de haras, envois par l'Etat de reproducteurs de choix, tout fut tenté, mais tout échoua devant la tradition stérilisante, le dédain du progrès et les habitudes mauvaises ancrées à un degré excessif dans l'esprit de gens, qui tout en aimant le cheval, n'ont que très peu le goût de l'élevage.

Nous n'allons pas énumérer ici, tous les multiples essais d'amélioration qui furent faits depuis qu'on

s'intéresse à cette race ; nous ne citerons que les principaux.

Sous Louis XIII, on créa le premier « HARAS DE PROVENCE ». En 1738, trente-deux étalons royaux furent distribués dans le territoire d'Arles, mais les résultats n'ayant pas été ce qu'on attendait, quelques années après on s'adressa à nouveau aux grignons du pays, et les étalons royaux furent complètement abandonnés.

Napoléon I^{er}, en 1806, reconstitua le haras de Provence, il y installa dix étalons et en répartit quinze autres sur différents points de l'île.

On eut recours enfin au croisement avec des étalons étrangers, et c'est sur lui, semble-t-il, que repose tout l'avenir de l'élevage local.

Le croisement fut commencé au cours du siècle dernier d'une façon assez sérieuse dans quelques manades ; il a permis d'obtenir déjà des résultats appréciables, qui pourront être bien meilleurs encore le jour où les éleveurs seront convaincus de l'utilité d'accepter des sacrifices pécuniaires. Le prix de revient de leurs animaux forcément majoré, ne sera peut-être pas tout de suite en proportion de leur valeur commerciale, et de ce fait le bénéfice réalisé sera moindre, mais ce n'est qu'à cette seule condition que les éleveurs trouveront un débouché dans les achats de la remonte de l'armée.

Les croisements obtenus au moyen d'étalons importés, furent longtemps pratiqués sans aucun souci de sélection, ni d'amélioration. Aucun soin ne fut apporté à une nourriture aussi maigre que possible et à une hygiène des plus défectueuses.

Dans le but de grandir la race, on a essayé de tout un peu. Au hasard, et selon le caprice des éleveurs, étalons barbes, Arabes, Andalous, Bretons, Normands, Percherons et enfin des purs sangs Anglais furent tour à tour importés.

Les merveilleux résultats qui avaient été promis par des zootechniciens compétents certes, se firent longtemps attendre, et pour cause. Il est bon en effet de savoir que ces étalons étrangers furent, dès leur arrivée dans le pays, abandonnés avec la manade dont ils partagèrent la vie misérable. Importés depuis peu, ces chevaux supportèrent mal la crise de l'acclimatation, ils tombèrent bientôt dans un état de déchéance physique tel qu'ils ne purent lutter bien longtemps contre le robuste mais rustique grignon des autres manades, et beaucoup d'éleveurs revinrent à l'étalon indigène.

En 1861, des essais plus raisonnés d'amélioration furent entrepris, on voulut appliquer les méthodes qui, mises en pratique dans d'autres pays, avaient donné des résultats excellents. Tout en faisant de louables efforts pour la race, on s'efforça de mettre en valeur les immenses étendues marécageuses de l'île. On créa des prairies artificielles, on assécha des marais et dans ces régions l'élevage a depuis marché de pair avec les progrès agricoles.

On reconnut ensuite qu'il ne fallait pas tout attendre de l'étalon, on sélectionna bientôt les juments ; on choisit les meilleures par leur conformation, et on prit de préférence celles qui avaient un peu de sang Arabe ou même du sang Anglais dont on avait usé d'une façon peu judicieuse jusqu'alors. Ces juments, tout en

ayant moins de rusticité étaient nées dans le pays et, acclimatées, possédaient une supériorité marquée sur celles de race pure.

A la suite de ce premier croisement, on obtint des produits manquant encore un peu de taille, mais d'un service meilleur que celui qu'on obtenait jusqu'alors des produits indigènes.

Malheureusement les produits de second croisement se montrèrent si amoindris, qu'on crut un moment à la faillite des nouvelles méthodes de reproduction. Le sang et la distinction avaient augmenté aux dépens de la force et de l'ampleur. La rusticité et la sobriété, ces deux grandes qualités de la race Camargue, qui s'étaient maintenues chez les produits de première génération, avaient complètement disparu au second croisement.

Quelques éleveurs luttèrent cependant et ne voulurent pas retourner aussitôt à leur ancienne méthode d'élevage. Ayant compris la nécessité qu'il y avait d'apporter plus de soins à l'élevage des jeunes produits, ils n'abandonnèrent plus la manade à elle-même. Ils construisirent des écuries-hangar pour permettre aux chevaux de s'abriter contre les rigueurs de l'hiver. Au moment du sevrage et pendant les mois de l'année où la nourriture est rare en liberté, les poulains furent soignés à l'écurie ; l'avoine enfin, qui seule fait le cheval, entra, quoiqu'en petite partie, dans la ration des chevaux, la paille, les roseaux, les herbes les moins grossières des marais, le marc de raisin, furent donnés en quantité suffisante.

Au bout de quelques années, les résultats de ce nou-

veau pas vers le progrès, quoique bien imparfaits, étaient cependant bien supérieurs à ceux obtenus jusqu'alors. Les chevaux avaient acquis de la régularité d'ensemble et un certain degré de finesse, de sang et de poli, les formes se dessinaient. En somme la cause semblait gagnée, le nombre des éleveurs qui peu à peu étaient entrés dans la bonne voie augmentait, et la population chevaline s'améliorant, le nombre des achats effectués par la remonte grossissait tous les ans.

Les croisements, avons-nous dit, furent assez nombreux, mais pas toujours des plus heureux : voyons rapidement ce qu'ils ont donné.

Avec l'ANGLO-NORMAND et le BRETON on rencontra longtemps des résistances, de parti pris surtout. Les quelques renseignements que nous avons pu obtenir semblent nous permettre de dire qu'ils eurent parfois des résultats satisfaisants. Ils ne sont cependant pas à conseiller d'une façon continue, mais seulement par alternance avec l'Arabe ou l'Anglo-Arabe. Les juments Camarguaises manquant de taille et de substance, un premier accouplement avec une des deux races précitées leur en donnerait et assierait l'édifice sur des bases plus solides ; puis un second résultat ayant confirmé ceux déjà acquis, on pourrait ensuite utiliser l'étalon Arabe.

Un éleveur du Gard ayant eu pendant longtemps un superbe étalon Arabe « Arc en Ciel » put faire la comparaison de ses produits avec ceux de deux Anglo-Normands d'un très beau type, et il accorda la préférence à ces derniers. Il eut dans sa manade un produit remarquable, né d'une jument Camargue et d'un de ses étalons.

D'une manière générale on s'adressa surtout aux étalons Anglais, Arabes et Anglo-Arabes. Ces deux derniers ont donné déjà des résultats assez satisfaisants, et l'administration des haras pourrait les introduire exclusivement dans les stations de monte de la région.

Ces étalons réussissent fort bien en effet, l'Anglo-Arabe donnerait des produits un peu plus grands, mais il faut qu'il ait au moins cinquante pour cent de sang Arabe. Ceux qui ont trop de sang Anglais, et à fortiori le pur sang Anglais, donnent des demi-sangs qui sont trop exigeants par rapport à l'état actuel des cultures en Camargue ; ils se développent mal et leur prix de revient est trop élevé.

Les produits nés du croisement avec l'ÉTALON ARABE, quoique peu grands, présentent une régularité de conformation qui leur donne suffisamment d'élégance dans les allures pour les rapprocher du bon cheval de selle.

Si on croise ensuite les juments nées de cette première infusion de sang Arabe avec un ANGLO-ARABE, elles nous donnent des produits plus grands, 1 m. 45 à 1 m. 50 environ, plus légers et avec un degré de sang plus accentué encore.

Les sujets ainsi obtenus sont moins décousus, l'épaule est devenue chez eux moins droite et plus longue ; le garrot mieux sorti, l'encolure moins pesante et assez fine ; la tête moins rustique, moins chargée en ganache, et mieux attachée. La poitrine est plus profonde, le rein moins long, la croupe a une meilleure direction, elle est devenue plus longue et

moins tranchante ; les membres sont plus corrects, mais les jarrets demeurent un peu droits. La robe change également, on la rencontre baie, alezane ou noire chez beaucoup de sujets ; les poils sont moins longs et plus fins. En somme, quoique manquant un peu de taille, le cheval Camargue issu de ce croisement est en sérieux progrès et peut fournir déjà un certain contingent à l'armée.

Tel est le résultat du croisement avec l'Arabe ou l'Anglo-Arabe. Ce dernier donnant cependant un modèle plus fin et plus élancé encore que l'Arabe pur.

Avec le PUR SANG ANGLAIS, les avis ont été très partagés. Gayot affirma pendant longtemps la supériorité des métis Anglais sur les produits nés d'Arabes. En tant qu'améliorateur des races, le cheval Anglais prime peut-être l'Arabe, et encore ce n'est pas certain, mais dans son application à la race Camargue, le cheval Arabe doit occuper, et de loin, la première place.

Les faits ont prouvé suffisamment que les métis Anglais supportent très mal les rudes épreuves de la vie sauvage, tandis que chez les métis Arabes la résistance de la mère persiste intacte. Pour une amélioration sérieuse du cheval Camargue, l'emploi du pur sang Anglais ne saurait être conseillé aux éleveurs ; ce cheval ne peut s'accommoder ni du mode tout particulier d'élevage, ni des habitudes de la race.

De bons produits furent obtenus sans doute par croisement Anglais-Camargue, mais ceux-ci exigèrent beaucoup de soins et, à coup sûr, ce n'étaient plus par la suite de vrais Camargues ; la rusticité et la sobriété proverbiale de la race, tenant exclusivement de la vie

sauvage, avaient été effacées par une existence trop douce. « *Simoun* » un trois quart de sang Anglais fut un brillant produit de ce mélange, longtemps il fit merveille sur les hippodromes du Sud-Est, mais il n'était Camargue que de nom ; c'était un produit poussé en serre chaude, n'ayant aucune ressemblance avec le véritable Camargue, qui lui pousse en pleine terre.

C'est pourquoi, ne craignons pas de l'affirmer, l'améliorateur par excellence de la race Camargue, celui dont les produits nés et élevés en plein champ, acquièrent avec le minimum de soins, plus de taille et de distinction que le Camargue, tout en conservant les qualités de la mère, ce n'est point l'étalon Anglais, mais le cheval Arabe. L'éleveur intelligent l'a d'ailleurs compris lui-même depuis longtemps, les chiffres suivants, qui nous ont été donnés par l'un d'entre eux, nous permettront d'avoir une idée exacte de leur préférence à l'égard des deux races.

« *Cerf volant* », pur sang Anglais, a servi 3 juments Camargues.

« *Sophiste* », pur sang Anglais, a servi 12 juments Camargues.

« *Kabin* », pur sang Arabe, a servi 32 juments Camargues.

« *Béni-kassam* », pur sang Arabe, a servi 28 juments Camargues.

« *Kana* », pur sang Arabe, a servi 31 juments Camargues.

Nos éleveurs trouvent, en effet, que l'étalon Anglais est trop grand pour leurs petites juments, et que les

produits qu'ils donnent sont trop fragiles pour vivre la vie sauvage des marais.

Les épreuves hippiques nous serviront enfin d'exemple pour justifier notre préférence pour les métis issus d'étalons Arabes.

De même que « *Simoun* » précité, « *Cerf Volant* » issu d'un cheval Anglais et d'une jument Camarguaise, sembla tendre une perche de salut aux partisans de l'Anglais, mais ses succès furent de bien courte durée, et après quelques victoires il ne connut que défaites.

« *Fox* » né d'un Anglo-Normand et d'une jument Camargue, vigoureux produit de la manade modèle, doué de peu de vitesse mais d'un grand fond, fut le plus chanceux de la catégorie.

A part ces rares produits, aucun autre métis ayant du sang anglais ne figura honorablement dans des épreuves hippiques, tandis que les métis arabes ont en nombre considérable obtenu de très beaux succès sur les champs de courses du Midi.

Il serait fastidieux d'en citer les nombreux vainqueurs, mais nous ne pouvons résister au désir de faire connaître quelques-uns de leurs exploits les plus remarquables.

« FORCE ET VIGUEUR UNIES AU FOND » telles sont les qualités de nos métis arabes.

« *Turc* » issu d'un cheval oriental et d'une jument Camargue : après avoir remporté le prix de vitesse des Camargues, concourut peu d'instants après pour le prix des Croisés qu'il gagna également. L'année suivante, il remporta un prix de fond de 9 km. en

13 minutes 34 secondes. Ce cheval, nous a-t-on assuré, était né aux champs où il ne reçut pendant cinq ans pas plus de soins que les autres animaux de la manade.

« *Ismael* », issu de « *Béni* » pur sang Arabe et d'une jument Camargue, remporta à neuf ans le prix de fond en 13 minutes 55 secondes, sur 9 km.

« *Atlas* » par « *Béni* » et une jument Camargue, remporta le même prix en 13 minutes 8 secondes.

Tous deux étaient nés et avaient été élevés aux champs subissant le même régime que tout le troupeau, n'ayant reçu qu'un léger supplément d'herbe des marais et d'avoine en hiver.

Pouvons-nous ne pas citer encore le raid magnifique accompli, il y a quelques années, par deux éleveurs de la Camargue, M. le Marquis de Baroncelli et M. Marignan ; le premier monté sur « *Sultan* », de pure race Camargue, 1 m. 42, âgé de 12 ans ; le second montant « *Béricle* », croisé Camargue Anglo-Arabe, 1 m. 50, âgé de 9 ans. Les chevaux portaient, le premier 80 kilogrammes, le second 120 kilogrammes.

Partis, l'un des Saintes-Maries, l'autre de Marsilargues, le 2 mars, les deux cavaliers se rejoignirent à Arles, pour aller à Lyon, en suivant la rive gauche du Rhône : ils y arrivèrent le 6 mars, ayant accompli la distance de 311 kilomètres en 43 heures. Le 8 mars, ils quittèrent cette ville pour rentrer à Arles par la rive droite du Rhône. Après 44 heures de marche, ils terminèrent leur voyage le 12, ayant parcouru 314 kilomètres. Tout le trajet fut accompli au pas ou au petit trot, à une allure moyenne de 7 kilomètres à

l'heure : la plus forte étape fut de 82 kilomètres, pendant laquelle les cavaliers restèrent 11 heures en selle.

Ajoutons, pour donner à ce raid tout l'intérêt qu'il mérite, que « *Sultan* » accomplit tout le parcours sans être ferré, qu'aucun des chevaux n'avait été préparé, enfin qu'ils n'accusèrent jamais le moindre signe de fatigue.

Ces quelques exemples donnés, nous revenons à ce que nous avons dit au début de ce chapitre, c'est-à-dire que, c'est non pas de la sélection seule que nous devons attendre l'amélioration de la race Camargue, mais de la sélection portant sur les juments, unie au croisement avec des étalons étrangers. Le tout fait d'une façon rationnelle et intelligente, et avec un esprit plein de méthode, de suite et de persévérance.

Avoir de beaux et bons reproducteurs dans les deux sexes est une des conditions principales pour améliorer une race. Nous avons déjà dit à quel étalon nous devons fait appel de préférence, notre choix n'a pas été motivé cependant d'une façon assez nette entre le cheval Arabe ou Anglo-Arabe et le pur sang Anglais.

DU CHEVAL ARABE COMME REPRODUCTEUR

Le degré de parenté qui existe entre cette race et la race Camargue, quoique très éloigné certes, suffirait sans doute à la placer au premier rang dans notre choix. Mais on verra que cette raison n'est pas la seule qui nous fera préférer le coursier Oriental à l'étalon Anglais.

Les proportions sont avec lui gardées au maximum entre les reproducteurs mâles et femelles : on court ainsi moins le risque d'avoir des chevaux déçousus, comme lorsqu'on croise des variétés trop disparates.

Le régime nous donne encore un point de ressemblance entre les deux races. Comme le Camargue, le cheval Arabe se contente de peu, et de bonne heure il est habitué à la fatigue et à toutes les intempéries. Où donc trouver un sujet qui convienne mieux à l'amélioration de notre race méridionale, puisqu'à ces qualités il joint des formes irréprochables et une taille suffisante pour la cavalerie.

Les poulains issus d'Arabes ne pêcheront donc plus par les défauts qu'on reproche à la race Camargue, et comme ceux qui leur auront donné naissance, ils sauront se contenter des maigres ressources du pays.

N'exagérons rien cependant, et ne croyons pas que l'effet de ce seul croisement donnerait à la race le degré de qualité que nous venons d'énumérer : ce serait tromper l'éleveur. Mais, aidons la nature pour l'accomplissement de ce progrès désiré, et un changement sensible ne tardera pas à se faire sentir. Nous voulons dire par là de modifier le mode d'entretien car, dans les mêmes conditions que les produits indigènes, le poulain issu du croisement ne se développera pas davantage que le premier. Les mêmes causes existant, les mêmes effets s'en suivront ; ce serait donc créer des dépenses inutiles que de vouloir laisser au croisement seul le rôle améliorateur de la race dont nous faisons l'étude ; car sachons bien qu'en domesticité, l'évolution du cheval est soumise aux caprices de l'homme ; l'animal va où le conduit son maître.

DU CHEVAL ANGLAIS COMME REPRODUCTEUR

Nous connaissons l'engouement qui se produisit au cours du siècle dernier, dans le choix du pur sang Anglais, dans le but d'améliorer les races Françaises. Dans quelques endroits, la Normandie, par exemple, ces essais réussirent ; dans d'autres, au contraire, les résultats furent déplorables, et les pays les plus pauvres ont été ceux où ils furent les plus malheureux.

Comment espérer, en effet, qu'avec les seules ressources que possède la Camargue et un mode d'élevage aussi primitif que celui qui y est en usage, on pourrait obtenir et faire prospérer un cheval qui ait du sang Anglais, ce produit tout artificiel, si difficile à élever.

Du reste, peu de juments Camargues peuvent se prêter à ce croisement, elles sont pour la plupart beaucoup trop petites. Et cependant quelques éleveurs n'ont pas hésité à unir les deux races. La taille des produits a été élevée autant qu'on pouvait l'espérer, mais leurs besoins ont été augmentés, et les ressources du pays n'étant pas proportionnées à ces besoins, on a obtenu des produits malingres et chétifs : en somme tous incapables de rémunérer les propriétaires des dépenses occasionnées par un pareil croisement.

Par cet exposé on voit que nous ne prions guère l'étalon Anglais, et nous ne le conseillons pas aux éleveurs de la Camargue comme améliorateur de leur race. Quelques-uns cependant pourraient ne pas l'exclure définitivement, nous voulons parler de ceux dont

la fortune étant assez grande, pourrait leur permettre les frais que nécessiterait cet élevage. Ils pourraient, par ce moyen, obtenir ce produit tout artificiel à qui il faut le confort comme habitation et comme alimentation. La valeur de leurs chevaux serait ce qu'ils sauraient la créer : et encore, nous savons à quoi l'on s'expose lorsqu'on unit ainsi deux races dont les proportions sont trop différentes. On court le risque d'avoir de mauvais produits, auxquels l'éleveur ne peut guère, même par les soins les mieux entendus, apporter d'amélioration.

En résumé, dans les conditions actuelles ordinaires de l'élevage en Camargue, le croisement par la race Anglaise convient beaucoup moins que par l'étalon Arabe. Vouloir grandir et transformer par d'autres agents, serait perdre son temps, son argent, ce serait perdre la race elle-même.

Facteurs complémentaires d'amélioration

Nous savons à présent quelles sont les races amélioratrices que nous devons introduire en Camargue pour arriver au meilleur résultat possible. Ceci étant dit, ajoutons quelques considérations sur les mesures à prendre pour confirmer les avantages que nous aurons obtenus par le croisement et la sélection.

Ces deux méthodes contribuent, certes, pour une bonne part à l'amélioration, mais à condition d'être secondées par une nourriture substantielle et une hygiène bien entendue.

La zootechnie n'est sans doute par une science mathématique pour pouvoir tracer une ligne de conduite dont l'éleveur ne devra pas s'écarter. Mais elle n'est pas non plus un vain mot, pour qu'il nous faille subir la fatalité des lois physiologiques et qu'il ne nous soit pas possible de coordonner ces lois en méthodes raisonnées.

En matière d'élevage, il est bon de savoir où l'on va, d'être fixé sur le genre de produits à obtenir et les méthodes les plus rationnelles en même temps que les plus économiques qu'on devra employer. Choisir

ce qu'il y a de bon et améliorer ce qu'il y a de défectueux, telle est la règle à suivre en zootechnie.

DES SOINS A DONNER A LA MÈRE ET SON POULAIN

La jument fécondée à un nouvel être greffé sur elle et qui vit à ses dépens. Sa nourriture ne devra pas être négligée puisqu'elle doit désormais manger pour deux. Au début on devra donner, en quantité suffisante, des aliments de première qualité; puis, à mesure que la gestation approchera de son terme, il sera bon de réduire le volume des aliments, diminuer la ration de foin et de paille, par exemple, et augmenter la ration de grains et de farineux.

On veillera à éviter aux juments les accidents communs à toute femelle en état de gestation; le travail ne sera pas pour cela supprimé totalement, mais seulement réduit. Après le part, surveiller encore la nourriture, la mère a encore à nourrir deux êtres.

Il ne faudra rien négliger également de ce qui a trait à l'élève du jeune produit, nourriture, soins hygiéniques, dressage, etc. C'est surtout dans la deuxième année qu'il faut surveiller le régime. On pense généralement ici, qu'à cet âge, le cheval a fait toute la croissance désirable, et qu'il est inutile de le soigner avec autant d'assiduité que pendant son jeune âge et on le délaisse. Qu'on se détrompe: un changement de régime amène souvent la rupture de l'harmonie dans la conformation générale, et c'est tout le fruit du croisement qui disparaît.

Nous ne pensons pas qu'il soit à conseiller de faire travailler nos chevaux avant leur troisième année, au moins; nous jugeons que la race Camargue est trop peu précoce pour pouvoir rendre avant cet âge des services appréciables.

Mais ce qu'on devrait faire, c'est rendre de bonne heure le cheval Camargue maniable, le familiariser à l'homme, lui faire fournir quelques courses dans les prairies, et l'habituer même à traîner de légers fardeaux.

Les considérations que nous venons d'exposer s'appliquent surtout au cheval issu d'Arabe. On conçoit que les quelques produits qui auront été obtenus par le cheval Anglais, seront l'objet de plus d'attention encore, et d'une éducation plus soignée.

Telles sont, d'une façon très générale, les quelques considérations que nous avons cru devoir présenter au sujet de l'élevage du cheval en Camargue.

Les éleveurs habitués aux méthodes défectueuses d'aujourd'hui estimeront peut-être que ces soins sont trop complexes: mais, les bénéfices qu'ils en retireraient seraient la meilleure preuve de leur efficacité, s'ils voulaient profiter des ressources que leur offre la race dont ils sont dotés.

Encouragements à l'élevage

Voici donc l'éleveur mis dans la bonne voie pour mener à bien une tâche fort ardue : mais ne serait-ce pas trop lui demander que de vouloir lui laisser seul le soin de perfectionner sa race ? Pourra-t-il malgré son bon vouloir accepter les nombreux sacrifices que comporte la création d'une race nouvelle de chevaux, surtout lorsque les conditions climatériques et agricoles sont aussi défavorables qu'en Camargue ? Il nous semble juste au contraire d'aider cet éleveur dans ses entreprises, et de lui assurer un débouché certain et avantageux de ses produits.

Le principal mobile de l'amélioration chevaline est surtout l'intérêt de l'éleveur. Celui-ci se prêterait à toutes les combinaisons possibles si on veut l'aider et lui promettre des avantages certains.

Pour l'agriculteur, le cheval n'est pas seulement un produit, c'est encore et surtout un instrument. Il ne demande qu'une chose, la juste rémunération de ses peines et de ses capitaux.

Pour l'éleveur de la Camargue le principal débouché sera l'armée. Nous sommes plus riches qu'aucune

autre nation en chevaux de trait, mais nous sommes pauvres en chevaux réellement propres au service de la selle.

L'Etat a donc le devoir de faire des efforts pour encourager la production de ce genre de cheval ; voyons par quels moyens il peut y arriver.

1° En achetant autant que possible les chevaux directement aux éleveurs, grâce aux commissions d'achats qui, au début tout au moins, devront se montrer assez libérales. Les croisés Camargues n'atteindront pas d'un coup le type parfait du cheval de cavalerie, il sera bon de les prendre tout de même.

2° En élevant autant que possible le nombre des achats. L'effectif de la cavalerie, s'il a sensiblement diminué de nos jours, concurrencé par la traction mécanique, n'en reste pas moins important. Chaque année, le huitième environ de cet effectif est réformé et la mortalité, malgré une hygiène très bien entendue dans l'armée, creuse de larges vides qu'on doit combler sans retard. Nos croisés Camargues, rustiques et endurants, capables de faire en campagne de véritables tours de force (qu'on se rappelle la campagne de Crimée), sont ceux à qui les achats de la remonte doivent penser en premier lieu.

La Camargue, soyons-en sûrs, excellera, si on l'y incite et si on l'y encourage, à produire le cheval de selle idéal.

3° Il ne suffit pas d'un débouché certain et régulier, il faut encore que celui-ci soit avantageux. Or, les prix offerts par la remonte sont insuffisamment rému-

nérateurs, pour engager l'éleveur de la Camargue à produire le cheval de selle.

Qu'on majore ces prix, l'éleveur entrera résolument dans la voie du progrès; qu'on couvre les dépenses que lui aura occasionnées son élevage, et il fera marcher de front et l'augmentation de la production et l'amélioration du cheval Camargue propre au service de la cavalerie.

4° A côté de ces trois mesures il en est une autre d'une importance tout aussi grande, celle qui consisterait à n'acheter en Camargue que des chevaux âgés d'au moins quatre ans et demi à cinq ans. Ce sera peut-être aller un peu à l'encontre des intérêts immédiats de l'éleveur, pour qui le gain semble être d'autant plus grand qu'il se débarrasse plus vite de ses élèves ; mais nous avons dit déjà que notre race assez tardive, ne pouvait, avant cet âge, être soumise à de trop rudes épreuves.

5° A ce débouché avantageux s'ajoute un autre moyen d'exciter les propriétaires à l'élevage. Ce procédé consiste à distribuer des primes d'encouragement. Encourager les producteurs à conserver les juments qui présentent le type du bon cheval de selle, afin de ne pas donner aux étalons choisis avec le plus grand soin, des mères n'ayant pas elles-mêmes une conformation se rapprochant autant que possible de celles du père. Et si cela pouvait exister, il est hors de doute que l'amélioration de la race Camargue proviendrait de l'assemblage intelligent des qualités existant chez les deux géniteurs.

6° Il n'est enfin rien de tel pour pousser les éleveurs

à faire toujours mieux, que d'établir entre eux une certaine concurrence, et d'exciter leur amour propre aux yeux du public. Nous voulons dire en parlant ainsi, qu'il serait bon d'établir plusieurs fois par an des épreuves hippiques de fond et de demi-fond, où chaque éleveur essaierait de mettre en valeur un ou plusieurs des meilleurs produits de sa manade ; des prix assez importants récompenseraient les producteurs les plus méritants.

Nous ne serons pas partisans des courses de vitesse sur petite distance, elles ne contribuent en rien, à notre avis, à l'amélioration pratique d'une race chevaline.

Conclusions

De tout ce que nous avons dit sur la race Camargue nous retiendrons les données suivantes, indispensables pour arriver à des résultats satisfaisants en vue de relever et ennoblir le cheval Camarguais.

I. — Assécher le plus possible les prairies marécageuses de la Camargue et utiliser toutes les richesses naturelles de son sol en créant des prairies naturelles et artificielles.

II. — Prendre pour étalons de croisement, des purs sang Arabes.

III. — Choisir et primer quelques étalons indigènes dignes de faire la monte.

IV. — Choisir judicieusement les juments Camargues qu'on doit livrer à la reproduction et les primer.

V. — S'occuper avec beaucoup de soin de l'élève du jeune produit et améliorer le sort des adultes.

VI. — Encourager l'élevage par des achats nombreux et rémunérateurs. Créer des concours pour juments poulinières qui devront être saillies par des étalons Arabes désignés. Organiser des courses.

Si ces notions apparaissent élémentaires aux éleveurs éclairés, nous avons cru utile cependant de les rappeler, d'en étudier les modalités d'application en Camargue, pour les proposer à ceux qui, ignorant les premières règles de l'art d'élever, font produire la jument comme ils font produire leur terre, par habitude aveugle, plutôt que par raisonnement judicieux.

La race Camargue est pleine d'avenir, à condition qu'on veuille s'en occuper sérieusement ; alors au lieu de chevaux malingres et petits, on verra prospérer une nouvelle race qui, pour les formes comme pour les qualités, ne le cèdera en rien aux plus belles races Françaises.

Vu : *Le Directeur*
de l'Ecole Vétérinaire de Lyon,
CH. PORCHER.

Le Professeur
de l'Ecole Vétérinaire,
Et. LETARD

Vu : *Le Doyen.*
J. LEPINE.

Le Président de la Thèse.
D^r LATARJET.

Vu et permis d'imprimer :

Lyon, le 20 Avril 1929.

LE RECTEUR, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ.
GHEUSI.

Bibliographie

- COMMINGES (Comte DE). — *Les races chevalines Françaises et Anglaises*, p. 170.
- SANSON. — *Application à la Zootechnie*, 1867, p. 130.
- DROUET (D^r). — *Le cheval Camargue*, 1912.
- STIEGELMANN. — *La question chevaline*, 1889, 1^{re} partie.
- JACOLET et CHOMEL. — *Traité d'Hippologie*, 1900, p. 480.
- POITEVIN. — Observations sur les chevaux Camargues. Lu à la Société d'Agriculture de l'Hérault le 15 Germinal, an I.
- DUCROS (Général). — *Le cheval Camargue à Madagascar. Production chevaline en France. Annales de la Société d'Agriculture de Lyon*, 1853, p. 220.
- Journal d'Agriculture*, 1908. L'élevage en Camargue, p. 557.
- Recueil de Médecine vétérinaire*, 1855. Amélioration de la race Camargue, p. 134.
- MOLL et GAYOT. — *La connaissance du cheval*, p. 440.
- CURROT (Ed.). — *Zootechnie spéciale*, 1923, pp. 103-280.
- DECHAMBRE. — *Traité de Zootechnie* : Tome I. Zootechnie générale. — Tome II. Les Equidés.
-

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos	7
Aspect général du pays	11
Origine de la race	17
Caractères zootechniques.....	23
Importance économique.....	31
Elevage.....	39
Amélioration de la race.....	49
Facteurs complémentaires d'amélioration.....	67
Encouragements à l'élevage	71
Conclusions.....	75
Bibliographie	77


IMP. BOSC FRÈRES & RIOU
• 42, QUAI GAILLETON •
• • • • • LYON • • • • •
